



Travaux sans consentement

Par **Absinthe44**, le **21/05/2015** à **22:16**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement qui est actuellement loué.

Le mercredi 20 mai je reçois un appel d'une société d'électricité qui effectue l'installation de coffret électrique suite à la demande d'EDF dans l'immeuble où se situe cet appartement. La société me dit qu'elle aura besoin d'accéder à mon appartement pour effectuer les travaux. Premier étonnement de ma part, en effet le syndic de copropriété ne m'a pas prévenu que des travaux de la sorte devait avoir lieu, le technicien me dit qu'apparemment certains propriétaires sont aux courants et d'autres pas du tout. Il me dit que tout est pris en charge par EDF, bref ce monsieur ne fait que son travail et me demande un accès pour pouvoir travailler, nous trouvons un accord mais pas avant début juin car mon locataire s'en va fin Mai. Fin de l'échange.

Le Jeudi 21 Mai, j'essaye d'appeler en vain le syndic de copropriété, pour en savoir plus et savoir pourquoi je n'ai pas été informé. je me rends à cet appartement pour effectuer des formalités administratives auprès de mon locataire et là je vois que le dit technicien a posé (je pense la veille) un coffret électrique ainsi que des gaines à l'intérieur de mon appartement et ce en plein milieu du mur de façon très inesthétique.

C'est la première fois que je vois ça, faire des travaux dans un appartement sans le consentement et sans l'avis du propriétaire. Je voudrais savoir quels sont les recours auquel j'ai droit.

Par Avance Merci

Sylvain